



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# Accréditation d'ONG

## ICH-09 – Formulaire

### DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER DES FONCTIONS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE

**DATE LIMITE 30 AVRIL 2021**

Les instructions pour remplir la demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

#### 1. Nom de l'organisation

##### 1.a. Nom officiel

*Veillez indiquer la dénomination officielle complète de l'organisation, dans sa langue d'origine, telle qu'elle apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).*

Association des Jeunes pour le Développement de Vekky(AJEDV)

##### 1.b. Nom en français ou anglais

*Veillez Indiquer la dénomination de l'organisation en français ou en anglais.*

Association des Jeunes pour le Développement de Vekky(AJEDV)

#### 2. Coordonnées de l'organisation

##### 2.a. Adresse de l'organisation

*Veillez indiquer l'adresse postale complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Web, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique (voir point 8).*

Organisation : BP : 2285 Cotonou S/C Didavi Emilienne Basilia

Adresse : Sô-Ava / Arrondissement de Vekky/ Village de Tchinamey/ MS  
Hounsou

Numéro de  
téléphone : +229 61783691

Adresse  
électronique : hounsoubarthelemy@gmail.com

Site web : www.africamondo.com

Autres informations pertinentes : Bénin/ Département de l'Atlantique/ Commune de Sô-Ava

## 2.b. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse complète et tout autre renseignement du responsable à qui toute correspondance concernant la candidature peut être adressée.

Titre (Mme/M., etc.) : M.

Nom de famille : HOUNSOU

Prénom : Barthélémy

Institution/fonction : Président

Adresse : Sô-Ava / Arrondissement de Vekky/ Village de Tchinacomey/ MS Hounsou

Numéro de téléphone : +229 69736811

Adresse électronique : Secretariat.benin@africamondo.com

Autres informations pertinentes : +33 774317283/ melina.seymour@gmail.com

## 3. Pays où l'organisation est active

Indiquez le/les pays où l'organisation exerce ses activités. Si elle œuvre uniquement dans un seul pays, veuillez préciser lequel. Si ses activités sont internationales, indiquez si elle opère au niveau mondial ou dans une ou plusieurs régions, et listez les pays principaux où elle mène ses activités.

local

## 4. Date de sa création ou durée approximative de son existence

Veuillez indiquer quand l'organisation a été créée, tel que cela apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).

09 Décembre 2013

## 5. Objectifs de l'organisation

*Veillez décrire les objectifs pour lesquels l'organisation a été créée et qui doivent être « en conformité avec l'esprit de la Convention » (Critère C). Si les objectifs principaux de l'organisation sont autres que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, expliquez en quoi l'objectif de sauvegarde est lié à ses objectifs à plus grande échelle.*

*400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.*

Association des Jeunes pour le Développement de Vekky est une organisation de la société civile béninoise créée pour :

- instaurer un lien de solidarité et de fraternité au sein de la jeunesse lacustre base de la promotion des valeurs culturelles de la cité lacustre du Bénin,
- promouvoir l'auto-emploi des jeunes de cette localité afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes,
- sensibiliser les parents sur l'envoi et maintien des filles à l'école base de l'émancipation positive des femmes de la cité lacustre du Bénin

## 6. Activités de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

*Les points 6.a. à 6.d. sont essentiellement destinés à montrer que l'ONG satisfait au critère consistant à « avoir des compétences, des qualifications et l'expérience avérées en matière de sauvegarde (telle que celle-ci est définie dans l'article 2.3 de la Convention) du patrimoine culturel immatériel se manifestant entre autres dans un ou plusieurs domaines spécifiques » (Critère A).*

### 6.a. Domaine(s) où l'organisation est active

*Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les domaines principaux où l'organisation est la plus active. Si ses activités se rapportent à d'autres domaines que ceux énumérés, cochez « autres domaines » et indiquez les domaines concernés.*

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels et événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autres domaines – veuillez préciser :

## 6.b. Activités principales de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les principales activités de sauvegarde de l'organisation. Si ses activités impliquent des mesures de sauvegarde non énumérées ici, cochez « autres mesures de sauvegarde » en précisant lesquelles.

- identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire)
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- transmission, éducation formelle et non formelle
- revitalisation
- autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser :

## 6.c. Description des activités de l'organisation

Les organisations qui font une demande d'accréditation doivent décrire brièvement leurs activités récentes et leur expérience en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité. La documentation pertinente peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.

650 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Célébration de la fête de Vodoun, le 10 Janvier

La fête nationale de vodoun est célébrée chaque année au Bénin, notamment à Ouidah, Grand Popo et Porto-Novo.

Cette fête initiée dans les années 1990 par le Président Nicéphore SOGLO, est devenue une réalité en 2021 dans la communauté lacustre grâce à l'expertise de l'Association des Jeunes pour le Développement de Vekky(AJEDV) qui, dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique organisé au Bénin par l'ONG Africa Mondo en partenariat avec l'AJEDV, a participé activement à la réussite de ladite activité du 10 Janvier édition 2020 à Kpanroun, l'un Arrondissement lointain de la Commune d'Abomey-Calavi.

Le vodoun est la force surnaturelle qu'on ne peut élucider. Il est une puissance efficace qui se manifeste chez les humains. Au Bénin, 10 Janvier constitue une journée exceptionnelle de réjouissance pour magnifier des valeurs culturelles endogènes du Bénin.

Pour cette année 2021 à Sô-Ava, l'AJEDV a mobilisé les adeptes des différents cultes de vodoun autour de cette fête qui est sa 1<sup>ère</sup> édition. Des danses, tam-tam, musique, chant et démonstration des forces de chaque entité ont meublée l'édition de l'année 2021. Etaient présentes les entités de vodoun comme : Dieu de terre, de la nuit et ses mystères, ainsi que le Dieu de la justice.

## 6.d. Description des compétences et qualifications de l'organisation

Donnez des informations sur le personnel et les membres de l'organisation, décrivez leurs compétences et qualifications dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, en particulier celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité et expliquer comment elles les ont acquises. La documentation justifiant ces compétences peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.

250 mots maximum; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Association des Jeunes pour le Développement de Vekky comme l'indique son nom est une organisation constituée de jeunes dynamiques avertis et ayant une forte connaissance de la mission assignée. Ils sont des jeunes ayant un parcours très émouvant dans les réseautages. Ce sont des jeunes qui ont plus de 3 ans d'expérience dans le monde associatif et surtout dans les organisations qui travaillent pour la promotion des richesses économiques et culturelles du Bénin

en particulier et de l'Afrique en générale. Membre fondateur du Réseau International des Jeunes Leaders Africains et Chef file communal du pool thématique 5 de la Maison de la Société Civile du Bénin, le Président est un jeune pragmatique et ministre de la Cour Royale Djèvié au Bénin. L'actuelle équipe de l'AJEDV est composée de cinq membres dont :

-le Président, il est un jeune richement expérimenté des questions liées à la production agricole. Titulaire d'un Master dans le domaine agricole, il est entrepreneur et Président Directeur Général de la ferme « Mahouna » au Bénin spécialisée dans la production des poissons et des œufs de table. Il est coordonnateur au Bénin de l'ONG Africa Mondo, une organisation qui promeut l'entrepreneuriat des personnes d'ascendance africaine et valorise le monde africain (initiatrice du Mois de l'Histoire de l'Afrique et de ses Diasporas). Ministre de la Cour royal de la grande Collectivité Toffin appelée Djèvié, il est promoteur du festival « Guelii », une danse culturelle spécifiquement Toffin. Enfin, il assume au niveau du Conseil municipal de la Commune de Sô-Ava, le poste du Président de la Commission Pêche, Aquaculture et Agriculture.

-le Secrétaire General, il est titulaire d'un diplôme de Maîtrise en Anglais à l'Université d'Abomey-Calavi. Spécialisé dans la littérature africaine, le secrétaire est enseignant de l'Anglais dans les lycées et Collèges du Bénin.

-le Chargé des Programmes, il est un titulaire d'une Licence en Métier d'Enseignement à l'Université d'Abomey-Calavi. Membre actif de l'ONG Africa Mondo Bénin, il est diplômé de la formation sur le Tourisme et voyage Mémoirel dans le cadre du Mois de l'Histoire des Noirs et de ses Diasporas.

-les deux Conseillers sont des dignitaires des cultes endogènes et aussi Roi respectivement de Djèvié et Hlouazounmey. Ils sont des rois reconnus et élus conformément aux dispositions qui régissent la tradition au Bénin. Ils sont des ressources pétries d'Histoire et de connaissance sur valeurs androgènes et spécifiques au Bénin.

## 7. Les expériences de l'organisation en coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel

Le Comité évalue si l'ONG qui fait une demande d'accréditation « coopère, dans un esprit de respect mutuel avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus créant, pratiquant et transmettant le patrimoine culturel immatériel » (Critère D). Décrivez brièvement ici ces expériences.

400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Association des Jeunes pour le Développement de Vekky a capitalisé plusieurs expériences depuis sa création grâce à ces multiples activités menées seule et ou en partenariat avec d'autres structures à l'endroit de la Communauté à la base. Il s'agit entre autres :

- ✓ **Promotion de la danse culturelle et endogène « GUELI »**, c'était une danse des révérends habillés en de différents modes et positionnés sur des pieds en bâton en dansant dans l'espace. Cette catégorie de danse en disparition a été ressuscité en 2015 par l'AJEDV lors de la Journée de la commémoration du patrimoine africain. Elle a été une journée exceptionnelle qui a marqué les esprits des Toffin de la localité qui a accueilli la dite activité et qui a suscité des engouements. Plus 500 spectateurs étaient présents pour vivre l'activité.
- ✓ **Organisation de la Journée Culturelle à Sô-Tchanhoué**, c'est une journée dédiée à la compétition des jeux endogènes notamment «Evèsisrè» appelé en Français «Jeu de bille». Pour une sauvegarde ce patrimoine richement apprécié dans la cité lacustre de Sô-Ava, l'AJEDV organise depuis 2017 une compétition de bille entre les collectivité. La meilleure équipe gagne jusqu'à une enveloppe de 50 000 FCFA chaque année.
- ✓ **Organisation du Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique, 1<sup>ère</sup> édition en 2020, une initiative portée par l'ONG Africa Mondo dont l'AJEDV est partenaire.** Tenue du 1<sup>er</sup> Fevrier au 29 Fevrier 2020, le Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique, un événement international a été un moment très riche de la découverte de la vraie l'Histoire Africaine et de nombreuses autres richesses culturelles dont l'Afrique et ses Diasporas ignorent l'existence depuis des années. Riche en couleur, des conférences débats, village économique spécifiquement riche en des produits artisanaux africains ainsi que des produits d'agro alimentaires, des visites touristiques, des soirées de gala riche en styles et modes africains ont meublée le dit mois.
- ✓ **Organisation de la Journée Internationale de la Femme Africaine**, l'AJEDV à travers ces coopératives de femmes a essayé de célébrer à l'instar des autres femmes cette journée au Bénin et plus précisément dans la cité Lacustre de Sô-Ava. Une activité qui a réuni près de 400 femmes Toffinous a été un moment fort de partage d'expérience sur l'utilité des femmes communément appelé NAN dans les palais royaux au Bénin.

## 8. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation

Les Directives opérationnelles exigent qu'une organisation demandant une accréditation soumette des documents éprouvant qu'elle possède les capacités opérationnelles énoncées au Critère E. Ces pièces justificatives peuvent revêtir plusieurs formes, selon le régime juridique en vigueur de chaque pays. Les documents présentés doivent être traduits si possible en français ou en anglais dans le cas où les originaux seraient dans une autre langue. **Veuillez identifier clairement les pièces justificatives avec le(s) point(s) (8.a, 8.b ou 8.c) auxquels elles se réfèrent.**

### 8.a. Membres et personnel

La preuve de l'implication des membres de l'organisation telle que demandée au critère E (i) peut prendre des formes aussi diverses qu'une liste des directeurs, une liste du personnel et des statistiques sur la quantité et les catégories de membres ; une liste complète des membres, n'est en principe, pas nécessaire.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.a »

## 8.b. Personnalité juridique reconnue

Si l'organisation a une charte, des articles de constitution, un règlement intérieur ou un document de création équivalent, un exemplaire doit être joint. Si, dans le cadre de la législation nationale en vigueur, l'organisation a une personnalité juridique reconnue par des moyens autres qu'un acte de constitution, veuillez fournir les pièces justificatives (par exemple, par la publication d'une annonce dans une gazette ou un journal officiel) montrant comment cette personnalité juridique a été établie.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.b »

## 8.c. Durée d'existence et activités

Si cela n'est pas déjà clairement indiqué dans les documents fournis au point 8.b. veuillez présenter les pièces justificatives prouvant que l'organisation existe depuis au moins quatre ans lors de sa demande d'accréditation. Veuillez présenter les documents montrant qu'elle a mené des activités de sauvegarde appropriées durant cette période, y compris celles décrites au point 6.c ci-dessus. Des documents supplémentaires tels que des livres, des CD, des DVD ou des publications similaires ne peuvent être pris en compte et ne doivent pas être soumis.

Veuillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.c »

## 9. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite rejoindre le Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à l'accréditation de votre organisation par l'Assemblée générale des États parties à la Convention de 2003.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

## 10. Signature

Le formulaire doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer au nom de l'organisation qui demande l'accréditation. Les demandes sans signature ne peuvent être prises en considération.

Nom : HOUNSOU Barthélémy

Titre :

Président

Date : 30/04/2021

Signature :

**HOUNSOU Barthélémy**

**32 ans**

Abomey-Calavi, République du Bénin

Tél : [REDACTED]

E-mail : [REDACTED]

**AQUACULTEUR**



## FORMATIONS ET DIPLOMES

- **2016-2017** : Master en Hydrobiologie Appliquée(HBA), Faculté des Science et Technique(FAST), Département de Zoologie, Université d'Abomey Calavi(UAC)  
**Option** : Pêche et Aquaculture

**Mention** : Très bien

**Mémoire** : « Les caractéristiques morphométrique et pondérale des principales espèces de poissons de la rivière TOVE »

- **2013-2014** : Licence ès Science Naturelle(SN), Chimie-Biologie-Géologie, Faculté des Science et Technique(FAST), Université d'Abomey Calavi(UAC)
- **2008/2009** : Baccalauréat Série D au CEG Abomey-Calavi

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- **Juin 2020** : Consultant en production Agricole, Président de Commission Pêche, Aquaculture et Agriculture au sein du Conseil Communal de la Commune de Sô-Ava au Bénin
- **Octobre 2019-Février 2020** : Chargé de la Coopération entre les ONGs et Associations dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique(MHNA), Bénin
- **Octobre 2018-Décembre 2019** : Formateur des Responsables d'Association, RIJLF
- **Septembre 2017-Août 2018**: Aquaculteur à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
- **Février 2018**: Coordonnateur de l'ONG Africa Mondo Bénin, organisation qui travaille pour l'autonomisation financière des femmes et fait la promotion de l'Afrique
- **Décembre 2012**: Président de l'Association des Jeunes pour le Développement de Vekky, une ONG qui travaille pour l'auto-emploi des jeunes
- **Octobre 2012-Octobre 2013** : Gérant à la Société GER-SARL

## COMPETENCE

- **Aquaculture** : Aquaculteur, production de Tilapia (*Oreochromis niloticus*) et Poisson chat (*Clarias gariepinus*) en bassin et en étang et Evalueur de la qualité des eaux de pisciculture
- **Informatique** : Gestion des données scientifiques dans Excel, opérateur de saisie(Word), Présentation en Power Point
- **Gestion** : gestion des fermes aquacoles, gestion de la production et gestion des stocks

## ACTIVITES & LOISIRS

**Toffingbé** : Langue maternelle

**Français** : parlé et écrit

**Anglais** : Scolaire

**Sport** : football, courses de pirogue traditionnelle, natation

**Divers** : Musique

# **CURRICULUM VITÆ**

**Charles HOUNGUE**

**Instituteur, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnel(CAP) à l'Ecole Normale  
d'Instituteurs de DOGBO**

Soutenance le 13 Juillet 2015 sur le Thème : la stratégie enquête en Education Sociale : Mise  
en œuvre, difficultés et approches de solutions

**Didactique : Licence en Anglais**

Célibataire sans enfant, né le 04 Novembre 1991 à Sô-Tchanhoué



## **Formation**

**1997-2003:** Etude Primaire à l'Ecole Primaire Privée Saint Vincent de Paul Sô-Tchanhoué

**2004-2008 :** Etude Secondaire Premier Cycle au Collège d'Enseignement Général de Sô-Ava

**2008-2011 :** Etude Secondaire deuxième Cycle au Collège d'Enseignement Général  
d'Abomey-Calavi

**2011-2014 :** Etude Universitaire à l'UAC

## **DIPLOMES OBTENUS**

**2015 :** Certificat d'Aptitude Professionnel(CAP) à l'Ecole Normale d'Instituteurs de DOGBO  
**Mémoire :** « la stratégie enquête en Education Sociale : Mise en œuvre, difficultés et  
approches de solutions»

**2014 :** Licence en Anglais à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université  
d'Abomey-Calavi

**Option :** Didactique

**2012-2013 :** Diplôme Universitaire des Etudes Littéraires (DUEL **I-II**) à la Lettres, Arts et  
Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi

**2011 :** Baccalauréat Série A2 au CEG Abomey-Calavi

**2008 :** Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) Moderne Court

**2003 :** Certificat d'Etude Primaire (CEP)

## **EXPERIENCES**

**2018** : Secrétaire de l'Association des Jeunes Chrétiens Célestes Région Toffin de la Commune de Sô-Ava

**2015** : Instituteur en service au Complexe Scolaire Protestant Jérusalem Yenawa

**2014-2015** : Instituteur-Stagiaire à l'EPP Ganikperou (Kouande)

**2014** : Secrétaire de l'Association des Elèves et Etudiants Célestes (AEEC) des Paroisses de l'Eglise du Christianisme Célestes(ECC) des Sous régions de la Commune de Sô-Ava / 96854213

**2013** : Président de la Commission de Travail – Tchinamey de l'Association des Elèves et Etudiants de Sô-Tchanhoué (AEEST)

**2012** : Membre actif de l'Association des Jeunes pour le Développement de Vekky (AJeDV) enregistrée 2013/362/DEP-ATL-LIT/SG-SAG-ASSOC du 09 Décembre 2013 et apparue au Journal Officiel du Benin du 1<sup>er</sup> au 15 Février 2014

**2012** : Organisateur de l'Association des Elites de Saint Vincent de Paul

## **LANGUES PARLEES**

Langues parlées : Aizo, Toffingbé, Fon et Goun.

Langues parlées et écrites : Français et Anglais

Je certifie exact les renseignements ci-dessous énumérés

Actualisé, à Sô-Tchanhoué, Le 08 Février 2019

**Charles HOUNGUE**

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION,  
DE LA GOUVERNANCE LOCALE,  
DE L'ADMINISTRATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
-----

DÉPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE  
ET DU LITTORAL  
-----

PREFECTURE DE COTONOU  
-----

N° D'ENREGISTREMENT DU DOSSIER  
2013/362/DEP-ATL-LIT/SG/SAG-ASSOC  
DU 09 DÉCEMBRE 2013

## *RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION*

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration  
publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet des Départements de l'Atlantique et du Littoral donne récépissé de  
déclaration à **Monsieur HOUNSOU Barthélémy**, président de l'association dénommée  
« **ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DE VEKKY** » (AJEDV)  
BP 978 Abomey-Calavi - téléphone 98 92 56 65 - 65 46 18 05 - 97 13 51 85 - 99 74 71  
97/pour l'association définie comme il suit :

### TITRE

« **ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DE VEKKY** »  
(AJEDV)

### OBJET

- Créer un lien de solidarité et de fraternité au sein de la jeunesse de Vekky ;
- Promouvoir l'auto-emploi des jeunes de Vekky ;
- Sensibiliser les parents sur l'envoi et le maintien des jeunes filles à l'école ;
- Distribuer des prix aux meilleurs élèves des établissements de Vekky.

**SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DENOMMEE « ASSOCIATION DES  
JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DE VEKKY » (AJEDV)**

Commune de Sô-Ava - Arrondissement de Vêkky - Village de Tchinakomey -  
carré sans borne - maison HOUNSOU - BP 978 Abomey-Calavi - téléphone : 98  
92 56 65 - 65 46 18 05 - 97 13 51 85 - 99 74 71 97 - Département de  
l'Atlantique.

**REPRESENTANTS DU BUREAU EXÉCUTIF**

Président : HOUNSOU Barthélémy  
1<sup>er</sup> Vice-Président : ATCHEFFON Moïse  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : OUSSA Gangnon Nicolas  
Secrétaire Général : HOUNSA Romain  
Trésorier Général : ATAKPA Hinnougbé Didier

**PIECES ANNEXEES A LA DECLARATION**

Statuts - Règlement Intérieur - Procès-Verbal de l'Assemblée Générale  
Constitutive.

Cotonou le, 16 Janvier 2014

Le Préfet,



Placide AZANDE

**Copie**

- MISPC
- Mairie de So Ava

**NB** : Dans un délai d'un mois, la déclaration faisant l'objet du présent récépissé  
devra être rendue publique au **JOURNAL OFFICIEL** de la République du Bénin  
par les soins de ceux qui à un titre quelconque, sont chargés de l'administration  
et de la direction de l'association. Toute modification apportée aux statuts et  
tous changements survenus dans l'administration ou la direction de  
l'association devront être déclarés dans un délai de trois mois et consignés en  
outre sur un registre spécial au siège de ladite association, registre qui devra  
être présenté aux Autorités Administratives ou Judiciaires sur leur demande.

**NB** : Le présent récépissé n'est pas une autorisation donnée aux promoteurs pour mener  
des activités de micro finances ou d'autres ne rentrant pas dans le cadre des objectifs cités ci-dessus. La création  
d'autres structures (coopératives, centre de santé, de formation, d'établissements scolaires, ateliers,  
orphelinats, etc.) doit être soumise à la réglementation en vigueur en République du Bénin. En outre,  
ceux qui sont chargés de l'administration ou de la direction de la présente association doivent faire  
parvenir semestriellement à l'administration préfectorale les rapports d'activités sous peine de  
l'annulation du présent récépissé.

*Siège Social* : Cocotomey, lot TF 9853, maison Parfait W. Monlèmè, arrondissement de Godomey, commune d'Abomey-Calavi, Tél. : 95-10-92-87 département de l'Atlantique.

Enregistrée sous le N° 2013/072 MISPC/DC/SGM/DGAIC/SCC-Assoc/SA du 26 décembre 2013.

*Représentants du Conseil  
d'Administration :*

*Président* : Noël Oloubayo Ballo  
*Vice-Président* : Benjamin Amoussou  
*Secrétaire Général* : William Parfait Monlèmè  
*Responsable aux finances* : Ahouéfa Adéline Natacha Kpochan.

**DECLARATION D'ASSOCIATION**

*Nom de l'Association :*

**« ONG LES CHANTS DES OISEAUX  
DE POBE » (COP-ONG)**

*Objet :*

L'« ONG LES CHANTS DES OISEAUX DE POBE » (COP-ONG) a pour objectifs :

- de lutter contre le trafic des enfants et les travaux forcés ;
- d'améliorer les conditions de vie des enfants orphelins, démunis et de redonner espoir aux enfants des rues, déscolarisés, abandonnés ;
- de lutter contre la pauvreté, la délinquance juvénile, les maladies en l'occurrence le VIH/SIDA et le paludisme.

*Siège Social* : Pobè, quartier Pobè-Nord, route d'Adja-Ouèrè, arrondissement de Pobè, commune de Pobè, 06 BP : 382 Cotonou, Tél. : 67-52-76-19 ; 97-39-81-59, Email : pierre.adese@yahoo.fr

Enregistrée sous le n°2014/003 SG/STCCD/SA du 6 janvier 2014.

*Représentants du Bureau :*

*Président* : Adeye Amoussou Bangboché Pierre  
*Vice-Président* : Tanio Djiro Williams  
*Secrétaire Générale* : Adechina Léontine Alaké  
*Trésorière Générale* : Gbèfa Camille

**DECLARATION D'ASSOCIATION**

*Nom de l'Association :*

**« ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE VEKKY » (AJEDV)**

*Objet :*

- Créer un lien de solidarité et de fraternité au sein de la jeunesse de Vèkky ;
- Promouvoir l'auto-emploi des jeunes de Vèkky ;
- Sensibiliser les parents sur l'envoi et le maintien des jeunes filles à l'école ;
- Distribuer des prix aux meilleurs élèves des établissements de Vèkky.

*Siège Social* : Commune de Sô-Ava, arrondissement de Vèkky, village de Tchinacomey, carré sans borne, maison Hounsou, BP : 978 Abomey-Calavi, Tél. : 98-92-56-65 ; 65-46-18-05 ; 97-13-51-85 ; 99-74-71-97 département de l'Atlantique.

Enregistrée sous le 2013/362 DEP-ATL-LIT/SG/SAG-Assoc du 9 décembre 2013.

*Représentants du Bureau  
Exécutif :*

*Président* : Hounsou Barthélémy  
*1<sup>er</sup> Vice-Président* : Atcheffon Moïse  
*2<sup>ème</sup> Vice-Président* : Oussa Gangnon Nicolas  
*Secrétaire Général* : Hounsa Romain

**DECLARATION D'ASSOCIATION**

*Nom de l'Association :*

**« GROUPEMENT POUR LA DEFENSE DES  
INTERETS DES TRANSPORTEURS ET  
CONDUCTEURS BENINOIS AU TOGO  
(GDITCB-TOGO) »**

*Objetifs :*

- Soutenir de façon conséquente les intérêts professionnels, matériels et moraux de tous ses membres dans la légalité ;
- Regrouper et organiser les transporteurs et conducteurs béninois au Togo nourrissant un amour profond pour la



BP : 113 Abomey-Calavi - Tél. (229) 97 69 62 55 / 95 95 70 33  
96 82 99 33 / 90 94 46 58

E-mail : [mairiesoava@yahoo.fr](mailto:mairiesoava@yahoo.fr)

N° 2/CD028 /14/M-SA/SG/SAG/CAB-M

# AUTORISATION

Je soussigné **Joseph ONITCHANGO**, Maire de la commune de Sô-Ava,

Autorise « **l'Association des Jeunes pour le Développement de Vekky** » (AJEDV) BP : 978 Abomey-Calavi- Tél : 98 92 56 65- 65 46 18 05- 97 13 51 85- 99 74 71 97 à exercer dans la commune. La dite Association a pour Objet de :

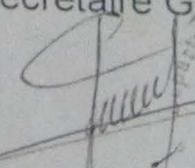
- Créer un lien de solidarité et de fraternité au sein de la jeunesse de Vekky ;
- Promouvoir l'auto-emploi des jeunes de Vekky ;
- Sensibiliser les parents sur l'envoi et le maintien des jeunes filles à l'école ;
- Distribuer des prix aux meilleurs élèves des établissements de Vekky. .

Conscient que **l'Association des jeunes pour le développement de Vekky (AJEDV)** contribuera au développement de la commune, de par ses objectifs, nous lui délivrons cette autorisation officielle pour servir et valoir ce que de droit.

Sô-Ava, le 14 mars 2014

Pour le Maire & PD,

Le Secrétaire Général,

  
**Pierre AYATOGANDJI**





MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DE LA COOPÉRATION  
RÉPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 318  
Cotonou-Bénin  
Tél : +229 21 30 87 82  
Fax : +229 21 30 56 81

Le Secrétaire Général

Cotonou, le 26/12/18

2696

N° /MAEC/SG/SGA/DRCCDH/SCD/DGL

À

Monsieur Barthélémy HOUNSOU  
Président de l'ONG AJEDV  
Tél: 61 78 36 91/ 63 78 75 50  
e-mail: [africamondobenin12@gmail.com](mailto:africamondobenin12@gmail.com)

sô-Ava

Objet : Votre demande de reconnaissance.

Référence : V/L n° 18-00205/PRE/AJEDV du 11 octobre 2018.

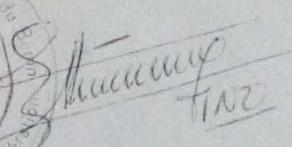
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance sous référence et de prendre acte de l'existence de l'Organisation Non Gouvernementale « Association des Jeunes pour le Développement de Vekky (AJEDV) ».

Par la présente, je vous notifie la disponibilité du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération à collaborer avec votre organisation dans les domaines d'intérêt qui sont les siens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire Général et P.D,  
Le Directeur des Relations Culturelles,  
de la Coopération Décentralisée  
et de l'Humanitaire

  
Florentin NANGBE



# ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

**6 2021 1268 4192**



## ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VEKKY/AJEDV

Catégorie : ORG. NON-GOUV, CIVILE ET POLITIQUE

Créé le : 09 décembre 2013

Téléphone : 61783691

Adresse : Vekky  
Sô-ava  
Atlantique  
BENIN

*Fait à Cotonou, le 23 avril 2021*

Le Directeur Général des Impôts



**Nicolas YENOUSI**

Decret N° 2006-201 du 08 mai 2006 portant création d'un numéro d'identifiant fiscal unique et d'un répertoire national des personnes, institutions et associations.

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.



**ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DE VEKKY**  
N° d'enregistrement : 2013/362/DEP-ATL-LIT/SG-SAG-ASSOC du 09 Décembre 2013  
Parue à la page : 167 du journal officiel de la République du Bénin du 1<sup>er</sup> au 15 Février 2014  
Siège : Commune de Sô-Ava, Arrondissement de Vêkky, village Tchinacomey, maison HOUNSOU  
Tél :(+229) 61-78-36-91/ 63-78-75-50 / 69-73-68-11  
E-mail :hounsoubarthelemy@gmail.com

---

### LES ACTIVITES DE L'AJEDV

L'Association des Jeunes pour le Développement de Vekky (AJEDV) est une organisation qui promeut la solidarité entre les jeunes de l'Arrondissement de Vekky, l'auto-emploi des jeunes à travers des formations, des initiatives de l'emploi personnel et la promotion de l'excellence dans le milieu scolaire.

Ainsi plusieurs activités sont menées par l'AJEDV. On peut citer entre autre :

- **JOURNÉE DE CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE, LE 15 SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNÉE**



➤ **FORMATION DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES JEUNES ET DES FEMMES ENTREPRENEURS, DU 14 AOÛT AU 21 AOÛT DE CHAQUE ANNÉE**



➤ **LA PROMOTION DES PRODUITS ARTISANAUX ET LOCAUX DE LA COMMUNE LACUSTRE DE SÔ-AVA, 22 ET 23 FÉVRIER DE CHAQUE ANNÉE**

